

RÈGLEMENT

Jeu-concours IRP AUTO

Article 1 : Organisateur

Le groupe IRP AUTO, ci-après dénommé l'organisateur, dont le siège social est situé 39, avenue d'Iéna – CS 21687 – 75202 Paris cedex 16, organise un jeu-concours gratuit, sans condition pécuniaire ni obligation d'achat, du 18 au 22 octobre 2022.

Article 2 : Participation

Ce jeu-concours est réservé aux professionnels des services de l'automobile, résidant en France métropolitaine, à l'exception des membres du personnel du groupe IRP AUTO et de leur famille.

Le nombre de participation est limité à une seule par personne par foyer (même nom, même prénom, même code postal).

Il est réservé aux visiteurs du salon Equip Auto, adhérents au groupe IRP AUTO à la date de leur participation.

Pour y participer, il suffit de flasher le code QR dédié et de compléter le formulaire disponible à l'adresse : www.irp-auto.com/concours.

Aucune compensation financière ne sera accordée pour dédommager les participants relativement au coût de la connexion internet nécessaire pour participer au jeu.

Article 3 : Durée

Le jeu-concours commencera du mardi 18 octobre 2022 à 9 h et se terminera le samedi 22 octobre 2022 à 17 h.

Article 4 : Modalités

Chaque candidat est invité à :

1. choisir son lot,
2. répondre à trois questions,
3. renseigner son nom, prénom, date de naissance, code postal, courriel et numéro de téléphone.

L'ensemble de ces données sont obligatoires pour participer au jeu-concours. Tout formulaire qui ne comprendra pas ces informations sera considéré comme nul.

Les formulaires comprenant des informations erronées (exemple : ne respectant pas les règles syntaxiques ou ne respectant pas le format demandé) seront considérés comme nuls.

Article 5 : Désignation des gagnants

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 26 octobre 2022 à 14 h 30.

Il sera effectué par un représentant du groupe IRP AUTO et désignera un gagnant par lot. Les gagnants seront désignés parmi l'ensemble des participants ayant complété correctement le formulaire.

L'annonce des gains se fera par courriel aux gagnants. Les gagnants devront accuser réception de l'annonce du gain au plus tard une semaine après avoir reçu le courriel.

IRP AUTO se rapprochera des gagnants ayant accusé réception de l'annonce du gain concernant les modalités de remise des gains.

Les gagnants s'engagent à respecter les conditions d'utilisation des lots, notamment les modalités et dates de réservation indiquées pour chacun des lots. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, le gagnant perdra le bénéfice de son gain.

IRP AUTO ne sera pas tenu responsable dans l'hypothèse où le courriel serait reçu dans les SPAMS et le gagnant ne se verra pas offrir de compensation.

Article 6 : Présentation des lots

Au total, quatre séjours vacances (hors transport) sont à gagner pour une valeur globale de 1 283 € environ à minima et quatre Wonderbox sensations pilotage pour une valeur globale de 400 € environ.

L'attribution des séjours vacances sera faite suivant l'ordre du tableau ci-dessous.

Les lots ne pourront faire l'objet d'aucune contestation. Ils ne pourront être ni échangés ni convertis en un autre prix ou en numéraire pour quelque cause que ce soit.

Liste exhaustive des séjours vacances mis en jeu :

N° lot	Référence	Valeur	Coordonnées du prestataire	Prestations	Conditions d'utilisation
1	Bon cadeau	Environ 150 €	VVF Villages 8 rue Claude DANZIGER CS 80705 63050 CLERMONT FERRAND CEDEX 2 www.vvf-villages.fr	Un séjour 3 jours /2 nuits pour 4/5 personnes en location Hors prestations restauration et annexes, dans le village de votre choix (hors sites partenaires, hôtels et les 8 résidences).	Valable jusqu'au 31 octobre 2023, en fonction des disponibilités au moment de la réservation, en dehors des périodes de vacances scolaires et en dehors des week-ends de ponts (Ascension, Pâques, Pentecôte, etc ...) L'original doit être joint lors de la confirmation de la réservation soit : <ul style="list-style-type: none"> - par courrier à VVF-Service réservations – Bon Séjour- 8 rue Claude Danziger 63050 Clermont-Ferrand - par mail à infodossier@vvfvillages.fr La réservation au préalable est à effectuer obligatoirement au : Tél : 04 73 43 00 43
2	Bon cadeau	Variable entre 350 € et 630 € pour un séjour en mobil-home 3 chambres (en fonction de la période)	SPMH-Camping Taxo les Pins**** Taxo d'Avall – Route de Taxo à la mer 66702 ARGELES SUR MER	Un séjour 8 jours/7 nuits en mobil-home 3 chambres (Clim, Wifi, TV) pour 6 personnes	Bon cadeau utilisable pour l'année 2022 et 2023, hors juillet et août

3	Bon cadeau n° 20211206	Environ 399 €	VTF L'Esprit Vacances 1460 route de Galice 13097 AIX EN PROVENCE CEDEX 02	Un séjour 8 jours/7 nuits en chalet 2 pièces, 2/4 personnes dans le village de vacances « les Oyats » à Carcans-Maubuisson (Gironde)	<p>Validité : du samedi 20 mai 2023 au samedi 30 juin 2023 dernier jour (date 2023 sous réserve, à confirmer ultérieurement) Pour profiter du cadeau appelez le 04 42 123 200. L'original du bon sera à renvoyer par courrier ou à remettre en agence.</p> <p>Bon ni échangeable, ni remboursable et ne peut être compensé financièrement, ni modifiable.</p>
4	Bon cadeau	Variable entre 384 € et 540 € selon les périodes	VACANCES PASSION 21 rue St Fargeau CS 72021 75989 PARIS CEDEX 20 www.vacances-passion.org	Un séjour d'une semaine (8 jours/7 nuits) en location pour 4 personnes au village de vacances « La Grande Bastide »***, au Lavandou (Var 83) https://www.vacances-passion.org/vv/vacances/vacances-var-le-lavandou-village-vacances-la-grande-bastide-35565	<p>Validité : Le séjour est à utiliser jusqu'au 8 avril 2023 (en fonction des disponibilités et dates d'ouverture du village vacances, hors vacances scolaires d'été). Séjour nominatif, non cessible, non modifiable, non échangeable.</p> <p>Pour profiter du cadeau : Il faut indiquer les coordonnées et date de séjour souhaitée sur le document et retourner l'original du document par courrier (uniquement voie postale) à l'adresse : Service réservations individuels – 21 rue St Fargeau CS 72021 – 75989 PARIS CEDEX 20</p>



Article 7 : Acceptation du règlement

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement qui a été déposé auprès de la SELARL LAMOUREUX-DENIS dont l'adresse est : 2 rue de Beaulieu – BP 258 - 16000 ANGOULÊME.

Il entrera en vigueur le 18 octobre 2022 à 9 h, date de début de l'opération, et se terminera le 22 octobre 2022 à 17 h, date de fin de l'opération.

Article 8 : Responsabilité

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier, d'écourter ou d'annuler ce jeu-concours si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité puisse être recherchée de ce fait.

Article 9 : Droit applicable et attribution de compétence

Le présent règlement est soumis au droit français. Toute interprétation litigieuse du présent règlement ainsi que tous les cas litigieux seront tranchés souverainement et en dernier ressort par l'organisateur.

Article 10 : Utilisation des données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce jeu-concours feront l'objet d'un traitement informatique dont la finalité sera la mise à jour du dossier administratif de l'adhérent. La durée de conservation de ces données correspondra à la durée nécessaire à la gestion du dossier de l'adhérent dans le cadre du ou des contrat(s) souscrit(s) auprès d'IRP AUTO.

Seul le service relation clients de l'organisateur sera le destinataire des données ; l'organisateur s'engageant par ailleurs à ne communiquer aucune donnée personnelle à des tiers.

Article 11 : Informatique et libertés

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque participant au jeu-concours dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles qu'il a fournies dans le cadre de ce jeu-concours en adressant sa demande accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité à l'adresse suivante :

Groupe IRP AUTO - M. le délégué à la protection des données – 39, avenue d'Iéna - CS 21687 – 75202 PARIS cedex 16.

Article 12 : Mise à disposition du règlement

Le règlement est mis à disposition librement et gratuitement à l'adresse : www.irp-auto.com/concours.